

# Fumée sur les terrasses: Pierre Maudet mise sur le civisme

**Santé publique** Le Grand Conseil souhaite interdire les fumeurs sur les terrasses durant les repas. L'Exécutif préfère lancer une campagne de sensibilisation.

**Rachad Armanios**

«En terrasse, avant de fumer, demandez à vos voisins, cela peut tout changer.» Ce message va fleurir sur les terrasses des cafés et restaurants genevois, dont les faitières lancent avec l'État une campagne de sensibilisation.

Telle est la réponse que le Conseil d'État a choisi de donner au Grand Conseil, lui qui avait voté il y a six mois une motion demandant d'interdire de fumer sur les terrasses aux heures de repas. Selon un sondage, 80% des Romands y sont favorables.

Jeudi, c'est au Remor, dans le quartier de Plainpalais, que Pierre Maudet, chargé de la Santé, a expliqué pourquoi il privilégiait la sensibilisation des clients: «Avec sa terrasse, ce café plus que centenaire incarne l'idée du vivre-ensemble.»

Le magistrat vise «des espaces agréables, inclusifs et si possible sans fumée» en «misant sur le dialogue, afin de ne pas mettre encore plus sous pression un secteur fragilisé depuis le Covid».

## Vingt-cinq morts par jour

Pierre Maudet observe que la motion «ne demande pas une interdiction franche et nette». En visant la fumée durant les repas, elle ne s'adresse qu'à une partie des 1000 terrasses à Genève, aux configurations très diverses. Une interdiction serait ainsi compliquée à mettre en œuvre et à faire respecter, à l'instar de celle en vigueur autour des abribus, affirme le conseiller d'État LJS.

L'interdiction ferait aussi pousser «des grappes de fu-



L'extérieur du Vroom, dans le quartier de Plainpalais, où les clients attablés apprécient de fumer. Georges Cabrera

**«En ciblant les heures de repas, ma motion est très modérée et permet déjà de ménager les fumeurs.»**

**Souheil Sayegh**

Député du Centre au Grand Conseil

meurs sur les trottoirs», craint Pierre Maudet.

Le chef de la Santé parie donc sur le civisme: «Nous testons une approche différente pour réduire cette fumée passive qui coûte un saladier à la collectivité publique, car elle est un véritable problème de santé public.»

Le médecin cantonal, Alessandro Cassini, rappelle que la fumée est la première cause de mortalité en Suisse, tuant 25 personnes par jour. Les dangers de la fumée passive «peuvent être significatifs y compris en extérieur si la fumée est proche et que le lieu ne permet pas qu'elle se disperse».

Est-ce le cas de la terrasse semi-fermée du Remor, séparée par une fenêtre à guillotine ouverte sur les tables intérieures? Le médecin cantonal refuse de répondre. Rappelant toutefois l'ef-

fet incitatif auprès des jeunes de la visibilité et de la normalisation de la cigarette, il encourage une «évolution des normes sociales».

Pour sensibiliser contre la fumée, «il faut garder le bon focus: l'enjeu est sanitaire, avant d'être une question de gêne», dit-il devant le visuel de campagne incitant les clients à demander à leurs voisins si leur cigarette les dérange. Et le médecin cantonal de conclure: «Convivialité et protection de la santé ne sont pas opposées.»

Le message d'Alessandro Cassini est-il paradoxal et brouillé? «Je profite de cette campagne pour rappeler les faits sur la nocivité de la fumée.»

## «Mesure punitive infaisable»

Laurent Terlinchamp, président de la Société des cafetiers, restaurateurs et hôteliers, estime que «les interdictions sont pénibles pour le vivre-ensemble. Après celle dans les établissements, les terrasses à présent.» Et après, on ira plus loin, interroge-t-il: «Il vaut mieux rappeler la bienséance avant d'arriver à des extrêmes. Nous sommes de bonne volonté, nous essayons de faire changer les choses sans mettre en place une mesure punitive infaisable.»

Anthony Castrilli, président du Groupement professionnel des restaurateurs et hôteliers, ajoute: «Même si fumer est permis, sur une terrasse où les tables sont serrées, avec des enfants, cela peut déranger. Alors on peut attendre un peu.»

Le personnel prêchera cette bonne parole, à entendre Laurent Terlinchamp. Vraiment? Aux pa-

trons de donner le cap aux collaborateurs, selon lui.

Anthony Castrilli propose que les cendriers ne soient plus automatiquement posés sur les tables. Pierre Maudet abonde: «Les retirer permet d'engager la discussion, c'est déjà une petite victoire.»

## Projet de loi?

La campagne sera évaluée début 2027. L'élu LJS en convient: mesurer une éventuelle baisse de la fumée sera compliqué, mais le magistrat évaluera le degré de satisfaction via les retours des restaurateurs ou des courriers qu'il pourrait recevoir.

Le Grand Conseil devrait déjà donner le ton la semaine prochaine en discutant du rapport du Conseil d'État à la motion. Son auteur, le médecin Souheil Sayegh (Le Centre), réagit: «Il y a au moins quelque chose qui se met en place, mais c'est très timide venant d'un ministre de la Santé. Il a écouté les restaurateurs qui ont pleurniché comme quand la fumée a été interdite dans les établissements. Les établissements ne s'étaient pas vidés, et ils peignent à nouveau le diable sur la muraille.»

Devoir fumer plus loin ou attendre la fin du repas n'empêchera pas les clients de réserver une table, assure le député: «En ciblant les heures de repas, ma motion est très modérée et permet déjà de ménager les fumeurs.»

Rédigera-t-il un projet de loi pour tenter d'imposer l'interdiction de fumer sur les terrasses? «Je dois en discuter avec mon groupe.»